



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr

<http://www.snui.fr>

Paris, le 15 Septembre 2006

Communiqué de presse

Baisse de l'impôt début 2007 : usine à gaz ou effet d'affichage ?

Les solutions qui semblent envisagées pour que la baisse de l'impôt sur le revenu soit « visible » par les contribuables avant les élections méritent d'être commentées.

A ce jour, les annonces ministérielles, encore assez floues, semblent tout de même privilégier deux pistes.

La première reprend en fait une disposition existante de longue date qui permet à chaque contribuable de réajuster à la hausse ou à la baisse le montant des tiers ou des mensualités lorsque sa situation varie. Retenir cette piste reviendrait à valoriser l'existant par un pur effet d'affichage !

Une seconde piste semble envisagée par les Ministres : elle *consisterait, partant de l'impôt 2006 calculé sur les revenus 2005, à lui appliquer un taux moyen de baisse* (déterminé par rapport au barème de 2007) répercuté sur les premiers versements des contribuables (tiers, mensualités). Cette solution ne tiendrait en revanche pas compte des changements intervenus entre 2005 et 2006 (changement dans le niveau et la structure des revenus, dans la composition du foyer fiscal et/ou dans les déductions et réductions d'impôt) et engendrerait, au moment de l'imposition définitive, un nombre important de régularisations. On a vu récemment avec le problème des acomptes de la Prime pour l'emploi que les régularisations étaient parfois mal comprises et mal vécues... *Un tel système instaurerait une « usine à gaz » qui rendrait l'impôt plus complexe et moins lisible.*

Ces annonces sont par ailleurs souvent de nature à semer la confusion, ainsi qu'en témoignent les premières sollicitations de certains contribuables qui viennent déjà s'informer auprès des services des impôts de la teneur du dispositif et de son impact sur leur propre situation, avant même qu'une décision ne soit prise ! Le SNUI déplore que l'impôt devienne un jouet du calendrier électoral.

Les communiqués de presse du SNUI sont disponibles sur le site www.snui.fr rubrique « espace presse ».